



# RLM FLAMENCA 2024

Tenue	
Ibérique	
Classique	

Concours de :	Date :
Cavalier :	N° :
Cheval :	
Juge :	Position:

total Juge C:	
total Juge H:	
total Juge M:	
total Juge B:	
total Juge E:	
Points tenue	
Total points	
Soit % final :	

Reprise à exécuter sur un rectangle de 60 x 20 .En filet ou bride - Éperons Facultatifs - Cravache interdite  
Pour les chevaux de 4 et 5 ans filet obligatoire

Fig.	MOUVEMENTS OBLIGATOIRES	Note 0/10	Coef .	Total Points	OBSERVATIONS
<b>TRAVAIL AU PAS</b> incluant					
1	Pas allongé (minimum 20 m)		2		
2	Pas moyen (minimum 20 m)		1		
<b>TRAVAIL AU TROT</b> incluant					
3	épaules en dedans à droite (minimum 20 m)		1		
4	épaules en dedans à gauche (minimum 20 m)		1		
5	appuyer à droite		2		
6	appuyer à gauche		2		
7	Trot moyen		1		
8	Cercle de 10 m à droite		1		
9	Cercle de 10 m à gauche		1		
<b>TRAVAIL AU GALOP</b> incluant					
10	Cercle à juste de 10 mètres à droite		1		
11	Cercle à juste de 10 mètres à gauche		1		
12	Changement de pied de ferme à ferme de droite à gauche		2		
13	Changement de pied de ferme à ferme de gauche à droite		2		
14	Galop moyen		1		
15	L'entrée et les arrêts en début et en fin de reprise		1		

Total Exécution technique des mouvements obligatoires (maximum 200)

Fig.	MOUVEMENTS FACULTATIFS	Note 0/10	* .	Points Bonus	OBSERVATIONS
<b>IMPORTANT chaque juge doit obligatoirement donner une note de 0 (non effectué) à 10</b>					
16	Changement de pied en l'air de droite à gauche		*		
17	Changement de pied en l'air de gauche à droite		*		
18	Pas Espagnol (minimum 20 m)		*		

Total points bonus des mouvements facultatifs (maximum 18\*)

	PRESENTATION ARTISTIQUE	Note 0/10	Coef .	Total Points	OBSERVATIONS
1	/ Le rythme, l'énergie, élasticité des allures		4		
2	Harmonie entre cavalier et cheval		4		
3	Degré de difficulté, qualité de l'exécution des mouvements		4		
4	Chorégraphie, utilisation de l'espace et originalité du tracé		4		
5	Choix de la musique, concordance avec les allures		4		

Total présentation artistique (maximum 200)

	Report total technique			
	Report total points bonus (mouvements facultatifs)			
	Report total artistique			
	Pénalité de temps (si plus de 5 mn ou moins de 4 mn 30) : moins 2 points			
	<b>TOTAL (maximum 418)</b>			

*Signature du juge*

Autres mouvements Sont interdits sous peine d'élimination : le Passage, le Piaffer, les pirouettes (1/2 ou entières) au galop, les appuyers au galop, les changements de pieds rapprochés. Tous les autres mouvements saufs ceux cités précédemment sont autorisés (exemples reculer, salut final...). (Pas de notation technique, prise en compte uniquement dans la note artistique)

**TEMPS IMPARTIS DE SALUT A SALUT : de 4mn 30 à 5mn**

Un autre jury composé au minimum d'un membre du comité sportif donne une note d'appréciation en tenant compte de la tenue du cavalier  
**Note maximum pour ce jury 20 points**

**Composition de la note finale avec 3 juges (maxi 1274)**

Figures imposées (note des juges maxi 600 points) = 47 % de la note finale  
Figures facultatives (note des juges maxi 54 points \*) = 4,5 % de la note finale  
Appréciation artistique (note des juges maxi 600 points) = 47 % de la note finale  
Appréciation tenue (note du jury maxi 20 points) = 1,5 % de la note finale

\*Explication sur la notation des figures facultatives des RLM:

Le principe de base est de donner un bonus aux cavaliers effectuant les mouvements facultatifs sans pénaliser ceux qui ne les font pas.

Partant de là, la notation d'une figure facultative n'est pas prise en compte si elle ne reçoit pas au-moins la note 5.

En fait, un 1-2-3-4 donne droit à 0 point de bonus, un 5 donne droit à 1 point, un 6 à 2 points, un 7 à 3 points, etc (soit la note - 4)

Pour obtenir les pourcentages, et toujours pour ne pas pénaliser (dans l'expression du résultat en %) les cavaliers n'effectuant pas de mouvements facultatifs, ces dernières ne sont pas affectées d'un coefficient comptant dans la division finale pour le calcul du %

calcul du % par juge = ((points techniques + points bonus + points artistiques) / 400)\*100

calcul du % final = ((total des points de chaque juge + points tenue obtenu) que divise ((400 x nombre de juge) + (20 points tenue)) \*100

Théoriquement, un cavalier effectuant à la perfection les figures techniques, artistiques et facultatives obtient donc plus de 100%.

En pratique, deux cavaliers en tenue parfaite, recevant des 6 partout, avec 3 juges, l'un effectuant des mouvements facultatifs (noté 6 chacun) l'autre pas, obtiendront respectivement 758 points (62,1%) et 740 points (60,7%)